

*Réponse à adresse* (Sénat),—Rapport présenté au gouvernement par l'honorable A. Morris, commissaire, en conformité de l'acte 38 *Victoria*, ch. 53, sur la mise à exécution de cette loi et sur son opération dans la province de *Manitoba*.

*Rapport du comité permanent* (Chambre des Communes) sur l'immigration et la colonisation (20,000 copies en anglais et 10,000 copies en français).

Le comité recommande aussi respectueusement que les documents suivants ne soient pas imprimés :

*Réponse à adresse* (Sénat),—Rapports, etc., faits pendant les dix dernières années relativement à l'élargissement du canal *St. Pierre*, dans l'île du *Cap Breton*.

*Rapport* montrant le nombre en moyenne des hommes de police riveraine employés durant chaque mois de l'année expirée le 31 décembre 1877, etc.

*Réponse à adresse* (Sénat),—Correspondance concernant la vente en *France* de bâtiments construits au *Canada* aux mêmes conditions que les bâtiments construits en *Angleterre*.

*Réponse à adresse* (Sénat),—Relativement aux terres de l'établissement de la *Rivière au Rat* et de la *Rivière-Rouge* colonisées avant ou après l'admission du territoire du *Nord-Ouest* dans le *Canada*.

*Réponse à adresse* (Sénat),—Contrats etc., relatifs au service de la marine et des pêcheries, département de l'île du *Prince-Edouard*, depuis juillet 1873.

*Réponse à ordre*, montrant les diverses sommes d'argent retirées sur les \$39,256.00 déposées à la banque de *Montréal* pour payer à certaines personnes des terrains expropriés pour les canaux.

*Réponse à adresse*,—Correspondances concernant les pensions payées à des officiers publics qui étaient dans l'emploi de la *Colombie-Anglaise* à la date de l'année 1871.

*Réponse à adresse* (Sénat),—Rapports, etc., concernant l'amélioration de la rivière *St. Jean* aux battures d'*Oromocto*.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,  
*Président.*

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Botsford*,

La Chambre s'est ajournée à demain à onze heures et demie du matin.